



# CoVid- 19

## Réunion DISP du 19.03.2020

Ce jour s'est tenue une réunion entre la DISP de Lille et les Organisations Syndicales au sujet de la crise sanitaire CoVid-19.

L'important était de dresser un point de situation, s'agissant d'une part de repreciser les consignes passées par la DAP en termes de fonctionnement des établissements et services, et d'autre part de recenser les difficultés rencontrées.

Avant de détailler les points généraux aborder, il convient en effet de vous informer qu'effectivement, il est fort probable **que la mise en paiement des salaires d'avril** puisse être bouleversée au vu de la situation. La DISP nous indique que la DAP est actuellement en discussion avec la direction générale des finances publiques pour savoir comment cela va se passer. **Deux options semblent se profiler : Le salaire d'avril serait le même que celui perçu en mars ou le salaire d'avril serait versé avec un forfait d'heures supplémentaires et primes. Quoi qu'il en soit les salaires seraient versés d'après la DISP.**

C'est une inquiétude supplémentaire nous le savons mais elle n'incombe pas à l'administration pénitentiaire mais aux finances publiques. Le service PAIE de la DISP de Lille a été réorganiser au vu du confinement mais le choix a été fait que plusieurs collègues administratifs restent présents sur la DI pour traiter les paies. **Les instances nationales FO ont encore saisi le cabinet de la ministre ce jour pour que vous soyez fixés le plus vite possible. C'est une priorité !**

**S'agissant de la restriction des mouvements en détention.** L'UISP-FO des Hauts-de-France a dénoncé le fait que la note DAP ne soit pas respectée, en partie dues aux consignes de la DISP, et notamment s'agissant des créneaux promenades et sport. La DAP indique que ces mouvements doivent être fait de sorte à limiter le nombre de détenu. La DISP, pour ne pas accentuer les tensions, dixit, ne souhaitent pas augmenter le nombre de créneaux pour limiter le nombre de détenus. Elle l'envisage et le permettra uniquement en cas de situation de crise. D'ailleurs à ce jour, tous les établissements l'ont même pas encore prévu. C'est irresponsable. **Les Organisations Syndicales ont été unanimes : La note DAP doit être appliquée à la lettre.**

**S'agissant des fermetures des portes pour les régimes dits ouverts,** L'UISP-FO des Hauts-de-France a demandé une position claire de la DISP. Réponse faite : tous les établissements qui proposeraient un projet argumenté à la Direction Interrégionale, recevraient son aval.

**S'agissant de la distribution des masques de ce mercredi 18.03.2020.** 2670 masques FFP2 et environ 5000 de type chirurgical ont été déployés sur l'inter-région. Ceux-ci émanent du stock que nous détenons déjà et étant issue des réserves faites pour la grippe H1N1. Considérés comme périmés, ils seraient viables d'après les avis médicaux/spécialistes recueillis, car bien stockés. A cela s'ajoutera une deuxième dotation avant la fin de semaine émanant elle du stock débloqué par la DAP. Nous ne connaissons pas le nombre exact. Pour rappel : ils doivent être utilisés uniquement face à une personne infectée et ou cas de suspicion.

**L'UISP-FO des Hauts-de-France aurait préféré comme tout le monde que tous puissent avoir des masques pour se protéger mais la situation est ce qu'elle est, et des masques tout le pays en manque cruellement.**

**S'agissant de la distribution du port des gants,** la directrice interrégionale n'est pas contre le port, à condition que les stocks le permettent premièrement, et que ceux utilisés le soient dans le respect des règles d'hygiène (usage unique et jeter à la poubelle), deuxièmement. Pour ce faire et partant ce principe, **L'UISP-FO des Hauts-de-France** exige que des commandes de gants soient passées rapidement afin, **d'au minimum,** de doter les personnels.

**S'agissant de la distribution des gels « Hydro-Alcoolique »,** il nous a été redit qu'une commande était en cours mais que les fournisseurs n'étaient pas en mesure d'honorer la livraison pour l'heure. **L'UISP-FO des Hauts-de-France** a donc exigé, au minimum, que la DISP puisse s'assurer que tous les établissements soient bien dotés en savon et papier. Charge à chaque établissement de s'en assurer. A ce titre, nous venons de saisir la DISP au sujet de la MA Amiens qui rencontre de grosses difficultés liées aux sanitaires pour les personnels en détention.

**S'agissant des effectifs en personnel,** la situation semble se maintenir pour l'instant malgré que certains établissements commencent à avoir des difficultés. Les plans de continuité d'activité ne sont pas encore déclenchés. Malgré tout, on commence à s'apercevoir, qu'ici et là, des services 12h se mettent en place ou que des collègues d'établissements sont appelés pour en renforcer d'autres. La fin de semaine risque d'être déterminante. Nous vous tiendrons informés de l'évolution.

**La situation est compliquée en tout point et tous les sujets n'ont pas pu être traités. Nous sollicitons la DISP et les établissements depuis déjà la semaine dernière. Nous continuerons à le faire. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.**

A Lille, le 19 mars 2020

L'UISP-FO des Hauts-de-France

Julien MARTIN

Jérémy JEANNIOT

Yannick LENGLET